

Autres programmes de financement

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC)

Programme d'appui à la francophonie canadienne

Ce [programme d'aide financière](#) est l'un des outils de mise en œuvre de la [Politique du Québec en matière de francophonie canadienne](#). Plus précisément, il vise à :

- renforcer les liens entre les Québécoises et Québécois et les francophones d'ailleurs au Canada;
- accroître l'utilisation du français et la visibilité des cultures francophones au Canada.

Il comprend quatre volets :

- mission exploratoire,
- transfert d'expertise,
- partenariats,
- initiatives d'organismes pancanadiens et partenariat multirégional.

Calendrier prévisionnel

Avant d'entreprendre le dépôt de votre demande d'aide financière, assurez-vous d'être admissible au programme et vérifiez les dates des [appels à projets](#).

Soutien aux activités en francophonie canadienne

Le [soutien aux activités](#) en francophonie canadienne permet d'offrir une aide financière en échange de visibilité pour le gouvernement du Québec lors d'activités ponctuelles ayant lieu au Québec ou dans une autre province ou territoire.

Elles peuvent concerner une prestation d'artiste ou de groupe artistique québécois, un festival francophone ou un festival ayant un volet francophone, un lancement, une inauguration, un vernissage, un colloque ou un congrès.

Seules les activités en lien avec la francophonie canadienne sont admissibles.

Le dépôt d'une demande de soutien aux activités s'effectue en tout temps.

Il est à noter qu'un projet ayant reçu du financement au moyen du Programme d'appui à la francophonie canadienne ou d'un autre programme du Secrétariat ne sera pas admissible à une aide financière attribuée dans le cadre du soutien aux activités. Ces sources de financements sont mutuellement exclusives.

Programme d'appui aux relations canadiennes

Ce [programme](#) a pour objectif général d'augmenter la connaissance et la compréhension du Québec ailleurs au Canada en soutenant le développement de liens entre les Québécois et les autres Canadiens de la société civile. Il comporte deux volets : Échange d'expertise et Réseaux canadiens.

Volet 1 – Échange d'expertise cible deux types de projets :

- la participation d'experts québécois à des colloques, des conférences, des forums et des ateliers au Canada, y compris au Québec;
- les projets de partage d'expertise entre pairs impliquant un transfert de pratiques innovantes du Québec vers les autres provinces et les territoires.

Volet 2 – Réseaux canadiens soutient :

- la mise en place ou le renforcement de structures ou de réseaux pancanadiens de collaboration et d'échanges;
- l'organisation de forums, de conférences, de débats, d'ateliers et d'écoles d'été qui permettent aux Québécois et aux autres Canadiens d'échanger sur les enjeux économiques, politiques, sociaux et culturels.

Consulter les [initiatives soutenues](#).

Calendrier prévisionnel

Avant d'entreprendre le dépôt de votre demande d'aide financière, assurez-vous d'être admissible et vérifiez les dates de l'appel de projets ci-dessous.

Volet 1 – Échange d'expertise : dépôt en tout temps au cours de l'année

Volet 2 – Réseaux canadiens : prochain appel de projets à l'hiver et au printemps 2024

[Programme d'appui à la recherche](#)

Ce [programme d'aide financière](#) a pour objectif de soutenir la recherche universitaire sur les questions d'affaires intergouvernementales canadiennes et de fédéralisme, en études québécoises et de francophonie canadienne. Les chercheurs travaillant au sein d'organismes reconnus, les centres de recherche affiliés à une institution universitaire et les associations de chercheurs peuvent soumettre des projets

Ce programme peut notamment soutenir :

- des recherches, des études et autres travaux universitaires;
- la publication, la traduction d'ouvrages ainsi que d'autres moyens de diffusion des connaissances;
- l'organisation ou la participation à des activités universitaires favorisant les échanges entre chercheurs québécois et canadiens ou internationaux.

Consulter [les initiatives soutenues](#).

Le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre de ce programme s'effectue en tout temps au cours de l'année.

[PassepART : Le programme de microfinancement national qui convie l'art, la culture et le patrimoine dans les écoles](#)

[Préparer une demande](#)